



REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté, Egalité, Fraternité

Département du Morbihan
Arrondissement de PONTIVY
Canton de PLOERMEL
Commune de FORGES DE LANOUÉE

Décision numéro 05/2025 du 14 FEVRIER 2025

OBJET : PASSATION D'UN MARCHÉ DE SERVICES EN PROCEDURE ADAPTEE AVEC LA SOCIETE ILIANE – GROUPE OCI POUR BASCULER VERS UNE MESSAGERIE PROFESSIONNELLE UNIFIEE

Le Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2122-22 et L 2122-23,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 25 mai 2020 (N° 20-25/05-01) (rubrique N° 4), portant délégations de pouvoirs au Maire par le Conseil Municipal et lui permettant notamment de préparer, passer, exécuter et régler les marchés et les accords- cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 11 mars 2022 (N° 22-11/03-06) (rubrique N° 4) portant modification et ajout à la délibération du Conseil Municipal du 25 mai 2020 (N° 20-25/02-01) relative aux délégations de pouvoirs au Maire par le Conseil Municipal, fixant une limite à 25 000 euros HT,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 24 juin 2022 relatif à la publicité des actes des Collectivités Territoriales décidant de la publication par voie d'affichage à compter du 1er juillet 2022,

Considérant qu'il est nécessaire de basculer vers une messagerie professionnelle unifiée permettant notamment le partage des agendas, la gestion des messages d'absence au sein de la Collectivité,

Vu la proposition de la société ILIANE – GROUPE OCI pour recourir à la solution hébergée Microsoft Office 365 en date du 03 février 2025,

DECIDE

Article 1^{er} : Il est passé un marché de services avec la société ILIANE – GROUPE OCI à VANNES pour une solution hébergée Microsoft Office 365 au prix global de 8 200 euros HT se décomposant comme suit :

- 02 Licences annuelles microsoft office 365 business standard : 280,80 € HT
- 27 licences annuelles microsoft office 365 business basic : 1 814,40 € HT
- 29 licences de sécurisation boîtes mails : 765,60 € HT
- 29 licences de sauvegarde environnement 0365 : 1 131 € HT
- Diverses prestations (frais de mise en service, préparation, migration, déploiement, paramétrage, prise en main, mise à niveau et gestion/pilotage du projet : 4 208,20 € HT.



Article 2 : Les crédits budgétaires seront prévus au budget primitif 2025.

Article 3 : La présente décision sera inscrite au registre des décisions municipales de la Commune et un extrait sera affiché en mairie.

Fait à Forges de Lanouée
Le 14 février 2025

Le Maire,
Jacques BIHOUÉE



Le Conseil Municipal sera informé lors d'une prochaine séance